

Les migrants subsahariens à Fès. Une présence dans les marges d'une ville en mutation¹

Mohammed Aderghal
m.aderghal@gmail.com

Mohammed Berriane
mohamed.berriane@yahoo.com

Equipe E3R - CERGéo
Université Mohammed V - FLSH. Agdal. Rabat
<http://www.e3r.ma>
<http://equipee3r.blogspot.com>
<http://cergeo.blogspot.com>

Résumé

La ville de Fès, malgré le rôle qu'elle a joué historiquement à travers la polarisation des flux d'échange dans l'espace économique transsaharien, la position qu'elle occupe encore actuellement dans une géographie du sacré des populations subsahariennes de l'Afrique de l'Ouest, et l'attractivité qu'elle exerce sur les étudiants originaires des pays d'Afrique francophone, est restée longtemps à la marge des itinéraires circulatoires des nouveaux migrants. Or depuis quelques années on note la présence d'une population originaire des pays subsahariens qui n'appartient pas à la catégorie des étudiants et qui n'est pas à Fès pour le pèlerinage à la Zaouia Tijania. Fès est en fait devenue un foyer d'accueil des populations subsahariennes en situation migratoire.

La perception que les subsahariens ont de Fès trouve un de ses fondements dans les fonctions historiques, spirituelles, marchandes et de havre pour étudiants, qu'elle joua à travers les siècles. Et c'est en considération de ces liens que Fès est représentée comme une ville vers laquelle il est possible de voyager sans avoir besoin de papiers en règle et dans laquelle il est aussi possible de s'installer sans risque de rupture identitaire dans le prolongement des territoires d'appartenance et d'identité africaine.

Quelle est la réalité de la présence des migrants subsahariens dans une ville caractérisée par la force de son identité culturelle et la faiblesse de ses performances économiques? Quelles sont les relations nouées par les subsahariens avec la société d'accueil? Ces relations sont elles circonscrites aux échanges autour des besoins essentiels, logement, achat de la nourriture, ou s'inscrivent t-elle dans des champs plus larges qui intègrent les pratiques religieuses, sportives et culturelles? La présence des subsahariens dans la ville de Fès a-t-elle donné lieu à des territorialités qui leur seraient spécifiques?

Ce sont là des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette communication. Notre objectif final est d'analyser le rôle que la ville de Fès est entrain de jouer dans la polarisation des flux de migrants subsahariens, de voir dans quelle mesure elle est capable de dépasser sa fonction symbolique pour répondre positivement aux attentes d'emploi et d'intégration sociale et culturelle exprimés par des populations dont la raison première de départ du pays d'origine est économique.

The city of Fez, with its historical role in the economic exchange in the trans-Saharan space, a role it is still playing in the geography of the sacred among the west African sub-Saharan populations, as well as with its appeal to students from francophone west Africa, remained for a long time away from the circulatory journeys of the new migrants. However, this has changed in recent years with the arrival of sub-Saharan migrants who are neither students nor pilgrims to the Zawia Tijania. Fez has indeed become a destination

¹ Cette communication est basée sur les résultats de recherches collectives menées dans le cadre du programme de recherche « Perspectives africaines sur la mobilité humaine ». "Mobilités nouvelles autour du Maroc à travers le cas de la ville de Fès" faisant l'objet d'un partenariat entre l'Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation (E3R), Université Mohamed V Agdal et l'International Migration Institute - James Martin 21 st Century School University of Oxford.

for migrating sub-Saharan populations. The idea these migrants have about Fez is based on historical, spiritual and mercantile factors it has assumed for centuries. In fact, this is why sub-Saharan migrants see Fez as a city where they can go to without any legal documents and keep their African culture and identity. So, what justifies the presence of these sub-Saharan migrants in a city in possession of a strong cultural identity but lacking in terms of its economic performance? What kind of relationship do these migrants establish with the local population? Are these relationships closely related to basic needs such as food or rent, or do they extend to religious, cultural and sports activities? Has the sub-Saharan presence in Fez given rise to exclusive territories? These are questions I will address in my paper in the analysis of the role of the city of Fez in the polarization of the sub-Saharan migratory movements; my aim is also to see whether the city of Fez is able to go beyond its symbolic status and respond positively to the expectations of this kind of population whose main reason to migrate from their countries of origin is purely economic.

Introduction

Fès est parmi les villes marocaines qui ont occupé une position centrale dans les espaces économiques traditionnels, essentiellement ceux structurés par les flux du commerce et des échanges transnationaux articulés, d'un côté sur le Sahara, et de l'autre sur l'Europe à travers la méditerranée. Tout en étant une ville continentale, à l'intérieur des terres, son rayonnement économique, politique et culturel dépassait les limites territoriales du Maroc. Ce qui lui donna, durant toute la période précoloniale un rôle attractif pour des populations d'origines diverses.

Cette diversité qui n'est pas seulement géographique, mais aussi culturelle et religieuse, nous pousse à poser des questions autour de la manière dont elle a été gérée. Le qualificatif de ville cosmopolite est souvent utilisé pour donner une représentation positive à la capacité de Fès de gérer la différence, avec un référentiel à ce qu'a été la ville maritime méditerranéenne « interface marchand et ville de mélanges et de rencontres ». Or même si la ville a connu son heure de gloire économique, elle n'a pas donné naissance pour autant à un cadre urbain où ces mélanges de populations différentes auraient été possibles. Car même si la structuration de la ville ne renvoie pas à une mosaïque de quartiers différenciés, par l'ethnie, la race ou la religion (sauf dans le cas des mellahs juifs), il n'en demeure pas moins qu'une distance spatiale et anthropologique marquait le positionnement dans les sites de la ville de groupes sociaux différenciés. Et c'est là une réalité physique de la ville qu'on peut suivre à travers les différentes périodes de son histoire. Fondée au VIII^{ème} siècle, elle eut d'abord une structure duale, composée de 2 noyaux urbains, séparés par oued Fès, occupés l'un par des arabes et l'autre par des berbères rejoints par d'autres populations venues d'Andalousie. Au XIII^{ème} siècle Fès Jdid, un 3^{ème} noyau extramuros fut construit par les mérinides par opposition à Fès el Bali, pour y localiser les édifices du Makhzen, palais et administration, en plus des quartiers occupés par de nouvelles populations migrantes et du Mellah juif. Avec le protectorat un quatrième noyau est construit sous forme d'une ville nouvelle coloniale réservée aux populations européennes et distinguée de la ville arabe.

A chacune des ces phases du développement de la ville les distances sociales ont été gérées en référence à des normes de distinction inscrites dans les champs de la religion, de la culture, de l'économie et des appartенноances géographique et ethnique. Actuellement la structure urbaine de la ville est plus complexe, et la ségrégation entre les différentes populations fait moins appel au registre idéal pour être essentiellement déterminée par le facteur matériel et d'appartenance sociale.

Depuis quelques années la ville de Fès a été introduite dans une ère d'ouverture en devenant une destination de flux de migrants transnationaux européens et subsahariens.

Nous postulons que cette ouverture n'est pas due à une dynamique endogène, mais bien à une représentation symbolique d'une cité qui eut son heure de gloire économique et culturelle. Pour les européens elle est généralement choisie et vécue comme moyen de repartir sur de nouvelles bases pour construire un nouveau projet de vie au sud, ou manière d'être entre *l'ici* (Fès) et *là-bas* (*le lieu d'origine*). Alors que les subsahariens perçoivent Fès en référence à ses fonctions historiques, spirituelles, marchandes et de havre pour étudiants, qu'elle joua à travers les siècles. Et c'est en

considération de ces liens que Fès est représentée comme une ville vers laquelle les migrants subsahariens peuvent voyager sans avoir besoin de papiers en règle et dans laquelle il est aussi possible de s'installer sans risque de rupture identitaire dans le prolongement des territoires d'appartenance et d'identité africaine.

Quelle est la réalité de la présence des migrants subsahariens dans une ville caractérisée par la force de son identité culturelle et la faiblesse de ses performances économiques? Quelles sont les relations nouées par les subsahariens avec la société d'accueil? Ces relations sont elles circonscrites aux échanges autour des besoins essentiels, logement, achat de la nourriture, ou s'inscrivent t-elle dans des champs plus larges qui intègrent les pratiques religieuses, sportives et culturelles? La présence des subsahariens dans la ville de Fès a-t-elle donné lieu à des territorialités qui leur seraient spécifiques? Ce sont là des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette communication. Notre objectif final est d'analyser le rôle que la ville de Fès est entrain de jouer dans la polarisation des flux de migrants subsahariens, de voir dans quelle mesure elle est capable de dépasser sa fonction symbolique pour répondre positivement aux attentes d'emploi et d'intégration sociale et culturelle exprimés par des populations dont la raison première de départ du pays d'origine est économique.

1-Fès, la dualité dedans/dehors de la ville historique

Le cloisonnement des espaces intérieurs de la médina

Durant toute la période précoloniale Fès constitua un creuset urbain et un lieu de convergence de migrants attirés par la prospérité de la ville. Mais, alors qu'elle tirait sa force de polarisation et son universalité en s'inscrivant dans une spatialité sans frontière ses espaces intérieurs étaient inaccessibles aux étrangers non musulmans. Ainsi le facteur de la religion introduisait une distinction entre un intérieur et un extérieur et consacrait l'opposition entre musulmans, juifs et chrétiens. Le facteur religieux était aussi utilisé pour imposer la version dominante et officielle de l'islam au détriment d'autres variantes qui peuvent exister dans la société.

Cette distinction entre monde interne et monde externe était doublée d'une organisation fondée sur la séparation spatiale entre catégories sociales différentes. La hiérarchie sociale, construite sur la richesse, le pouvoir et parfois la noblesse des origines, imposait une répartition spatiale des populations qui reflète une tendance à la création des séparations et des cloisonnements entre habitants d'un même lieu (Le Tourneau, 1987). Et ce sont là des clivages qui ont traversé le corps social de la ville aux différentes époques de son histoire.

Sous le Protectorat le déplacement du centre de gravité économique du Maroc vers le littoral constitua pour Fès le déclenchement d'un processus marqué par le recul de son dynamisme économique et l'apparition d'un nouvel ordre urbain et l'évolution vers une nouvelle configuration de la ville.

La ville coloniale, ouverture et dualité moderne/traditionnel

Le nouvel ordre urbain mis en place durant la période du Protectorat sera basé à nouveau sur la séparation, cette fois ci entre européens et marocains après la construction de la « ville nouvelle ». L'opposition entre agglomération indigène et agglomération européenne était érigée en politique urbaine systématisée « Par cette séparation nette et tranchée, le Résident Général a voulu, outre les questions morales, économiques et de sécurité, préserver l'aspect des villes indigènes, les monuments historiques ou religieux, les vieilles murailles pittoresques, maintenir enfin dans son cadre une civilisation intact depuis des siècles(...) » (Prost cité par Souali. 2006)

L'espace de la ville nouvelle devint alors le symbole de la modernité et de la concentration des pouvoirs, il fut le lieu d'installation non seulement des européens, mais également des élites bourgeoises marocaines. Ce glissement des familles les plus aisées vers la ville moderne, allait dans le sens d'un processus d'acculturation des élites, voulu par le Protectorat, mais on peut y voir aussi un changement de comportement vis-à-vis des européens motivé par la recherche du profit et des opportunités commerciales offertes par l'économie coloniale. Ce qui poussera les Fassi à émigrer vers les villes portuaires, en l'occurrence à Casablanca.

2. Vers la complexification du tissu urbain

A côté de ses fonctions traditionnelles, Fès a mis longtemps avant d'asseoir son économie sur un secteur industriel textile. A partir des années 80 ce secteur va connaître une nette régression qui s'est répercutee sur sa capacité en termes de création d'emplois.

Entre temps sa population s'est multipliée, en passant de moins 100 000habitants vers 1900, à 361258 hab en 1982 , à 769 000 hab en 1994 et 946 000 hab en 2004. Actuellement c'est une ville millionnaire En rapport avec le peuplement de la ville deux processus croisés se déclenchèrent, d'un coté la ville a perdu une bonne partie de sa substance bourgeoise à travers l'émigration des familles les plus représentatives de l'élite fassi vers les villes les plus dynamiques, au Maroc ou à l'étranger, et de l'autre elle a été la destination de flux de populations migrantes, d'abord marocaine d'origine rurale ou même urbaine, puis étrangère issue des migrations transnationales européenne et subsaharienne essentiellement.

La répartition des nouveaux venus s'est faite de manière différenciée selon les opportunités offertes par la ville pour une population hétérogène et dont les finalités d'installation en ville n'étaient pas les mêmes.

Une expansion urbaine non maîtrisée

L'expansion urbaine de Fès sous la pression des flux migratoires a pris deux formes. La première forme concerne la densification de l'occupation de la médina. Celle-ci est tombée en désuétude et devint, par le bas coût des loyers et les opportunités de travail qu'elle offre, un lieu d'installation de nouveaux arrivages de populations d'origine géographiques diverses. Elle demeura un lieu animé par ses commerces traditionnels et son artisanat, mais son environnement social et urbanistique soumit à une dégradation devenue alarmante. La deuxième forme se manifeste par la poussée d'une urbanisation anarchique dans les espaces périphériques de la ville. Ces quartiers nouveaux, Montfleuri – Narjis- Ouinat El Hajjaj – Jnanate- Sahrij Gnaoua ou encore Dhar Lakhmis et Bensouda, composés à partir de lotissements d'un habitat modeste, sont des lieux socialement et économiquement opposés à des lieux composés essentiellement par les banlieues résidentielles de moyen ou haut standing.

Les dysfonctionnements spatiaux issus de cette croissance anarchique ont consacré la fragmentation héritée de l'espace urbain de la ville. Non seulement les nouveaux quartiers sont sous équipés et souffrent d'un déficit en services de proximité, mais les populations vivent une situation de marginalisation spatiale, position géographique excentrique par rapport au centre, et économique, conditions matérielle modestes, ne permettant pas d'avoir accès aux espaces marchands et ludiques inventés par et pour la ville moderne.

Il est certain que les déficits en termes de gestion urbaine ont engendré de l'exclusion sociale qui se manifeste souvent dans la situation de pauvreté et les risques environnementaux et d'insécurité auxquels les populations sont exposées.

Mixité et ségrégation les deux faces d'une même ville

Entre le centre ville composé par la médina, symbole de l'authenticité traditionnelle, et de la ville nouvelle porteuse de la modernité les oppositions ne sont pas seulement spatiale, mais également économique et culturelle en référence aux différents modèles d'urbanité cultivés dans chaque lieu. Le centre concentre les principales activités qui constituent la base économique de la ville. Tout en étant ouvert, aux populations issues des marges et qui viennent y chercher du travail, étudier, faire des achats ou seulement se divertir. Mais la non prohibition d'un espace qualifié ne veut pas dire que les populations qui n'y ont droit que de façon éphémère ne sont pas stigmatisées par leur appartenance, par la résidence, à ces marges. Le registre des stigmates concerne plusieurs aspects concernant aussi bien la réalité physique de ces quartiers que les traits socioculturels et économiques des populations qui les occupent. Ce sont généralement des quartiers au cachet architectural banal bâtis dans la clandestinité ou sur des lotissements anarchiques ; les catégories sociales qui les occupent sont identifiées comme vivant un entre deux, entre une ruralité encore

apparente dans les manières d'être et de vivre la ville, et une urbanité contingente et non ancrée et qui dérive d'une immigration vers la ville à une date récente. Cette stigmatisation des populations des marges est en fait un recyclage du lexique qui servit un temps à qualifier les nouveaux occupants des médinas après le départ des familles fassis . Une bonne partie de ces populations ont réalisé une mobilité résidentielle vers certains de ces quartiers, et se considèrent comme faisant partie, grâce à leur antériorité et leur passage par la médina, comme faisant partie des fassi, et se distinguent ainsi des nouveaux migrants installés directement en périphérie.

3. Les migrants subsahariens une nouvelle urbanité qui a du mal à trouver un droit de cité dans la ville

Parmi les catégories des migrants à Fès, les subsahariens sont porteurs d'une culture urbaine acquise dans leurs lieux d'origine et qu'ils n'arrivent pas à exprimer compte tenu la position marginale qu'ils occupent dans une ville qui, malgré les mutations qu'elle connaît, n'arrive pas à jouer le rôle d'une véritable métropole. Nous entendons par là, une métropole qui dispose d'une base économique forte et qui la rend attractive pour des populations étrangères migrantes qui chercheraient à s'y installer durablement, et non la prendre seulement comme une étape de transit vers d'autres lieux. A travers leur vie quotidienne, les subsahariens présentent en fait des situations très diversifiées, mais d'une manière générale souffrent d'une marginalisation subie en cherchant des positionnements dans les interstices spatiaux et économiques d'une ville physiquement ouverte, mais socialement fondée sur la ségrégation.

La fonction jouée par Fès dans le processus migratoire des subsahariens

Malgré le rôle que Fès a joué historiquement dans la polarisation des flux d'échange dans l'espace économique transsaharien, la position qu'elle occupe encore actuellement dans une géographie du sacré des populations subsahariennes de l'Afrique de l'Ouest, et l'attractivité qu'elle exerce sur les étudiants originaires des pays d'Afrique francophone, elle est restée longtemps à la marge des itinéraires circulatoires des nouveaux migrants. Or depuis quelques années on observe la présence de plus en plus grande d'une population originaire de pays subsahariens et qui n'appartient ni à la catégorie des étudiants, ni à celle des pèlerins venus se recueillir dans la Zaouia Tijania.

D'après les entretiens menés avec des migrants, Fès n'est pas une destination qui figure dans le projet migratoire. C'est une ville dont plusieurs migrants ignorent l'existence, le nom de Fès ne leur est révélé comme destination possible qu'une fois arrivés sur le sol marocain. La ville de Fès est souvent représentée à travers les opportunités de ressourcement qu'elle offre à des migrants fatigués de l'errance mais qui ne leur permet pas d'avoir en perspective une installation durable.

Malgré son caractère récent et l'irrégularité de la fixation qui marque la présence de certains migrants, c'est une migration devenue un fait établi dès que les subsahariens installés à Fès se mirent à chercher les voies de l'insertion dans la ville, soit par le logement, par le travail ou encore par les pratiques religieuses. Car au-delà de la date d'arrivée ou de la question de ce que ces migrants représenteraient en termes d'effectifs, ce qui est important de voir c'est comment cette présence aussi éphémère soit elle marque l'espace et influe sur les relations sociales avec les marocains, d'un côté, et avec les migrants d'autres nationalités de l'autre.

Pour aborder ces aspects nous nous sommes intéressés au profil de ces migrants, et à leur vie à Fès à travers les espaces qu'ils fréquentent à partir de leur lieu de résidence et les activités qu'ils exercent dans la ville.

Les profils sociodémographiques des migrants subsahariens à Fès

L'immigration des subsahariens vers l'Europe, dans sa version clandestine, touche des populations composée d'hommes et de femmes appartenant aux catégories d'âge les plus jeunes. La prépondérance des jeunes trouve une part d'explication dans leurs conditions de vie spécifiques qui sont autant de facteurs de pression qui les poussent à partir. Dans des pays où le chômage et le sous emploi sont endémiques, c'est la catégorie des plus jeunes qui est la plus touchée. Dans des pays touchés par l'instabilité politique et les guerres, ce sont souvent les jeunes

qu'on enrôle de force dans l'armée ou les milices; alors que les femmes quand elles sont jeunes sont exposées en plus aux violences de genre. Par ailleurs, compte tenu de la dureté du voyage et de l'ampleur des risques à prendre, surtout quand le périple se fait par le désert, il n'y a en fait que les jeunes, sans beaucoup d'attaches au pays, qui sont sensés tenter l'aventure.

Des migrants jeunes masculins

La répartition par âge des subsahariens à Fès laisse apparaître une prédominance des groupes compris entre 20 et 35 ans, soit 338 personnes constituant 91% de la population enquêtée, les plus de 35 ans, 38 personnes, représentent 8,3%. Les âges extrêmes représentés sont 48 ans pour les vieux et 19 ans pour les plus jeunes.

L'âge moyen à l'arrivée à Fès s'élève en effet à 28 ans, et s'explique par le fait que c'est une population en mouvement à la quête d'opportunités de travail hors de son pays d'origine.

C'est aussi une population essentiellement masculine, les femmes représentent 27% du total. On les rencontre parmi les catégories des 20 à 30 ans avec une proportion de 77,4%. Le rapport de masculinité est 263 pour l'ensemble de la population, et varie entre 248 pour les moins de 30 ans et 308 pour les plus de 30 ans. Les femmes sont donc plus nombreuses parmi les plus jeunes.

Célibat, concubinage et enfants nés au cours du voyage

La répartition par statut matrimonial des migrants subsahariens avant le départ en migration donne une large prédominance aux célibataires avec 65,5% du total, mais avec une variation entre les hommes 66,9% et les femmes 59,8%. Cette différence étant plus importante dans le cas des mariés avec 4,9% contre 12,2% pour les hommes. Par contre les femmes subsahariennes divorcées sont plus nombreuses, 16,7%, contre 0,3% pour les hommes. Mais ce qui caractérise le plus ce collectif, c'est la pratique du concubinage qui concerne 15,4% de la population enquêtée.

La situation matrimoniale après le départ change pour beaucoup de cas, ainsi on remarque que tous les statuts ont vu leur proportion baisser sauf dans le cas du concubinage qui a connu une progression avec 5 points de plus, soit 20,2%, notamment chez les femmes.

Mais nous restons toutefois sceptiques quand à l'institutionnalisation de ces unions libres, dans la mesure où il s'agit souvent de relations non durables et parfois même circonstancielles.

Cette supposition a été confirmée par les entretiens à travers des cas où ce genre d'union est utilisée pour établir des liens de solidarité mutuelle. Ces unions ne sont pas exclusivement passées entre migrants seulement, il y a des cas où l'union est mixte, c'est-à-dire entre un migrant (e) et un étudiant (e). Plusieurs de ces unions contractées en cours de route ou une fois installés à Fès ont pour conséquence la naissance d'enfants, qui parfois ne sont pas reconnus par le père. Sur 371 personnes enquêtées, 175 ont déclaré avoir des enfants à charge avant de quitter le pays, soit 47,1%, mais seulement 20,6% se déclarent mariés contre 42% des célibataires et 17% divorcés ou veufs. En outre, 22 personnes, 12,6%, déclarent que les enfants vivent au Maroc, alors que les autres déclarent les avoir laissés au pays chez la famille, ou les avoir tout simplement abandonnés.

Le nombre d'enfants vivant à Fès avec leurs parents s'élève à 82, dont 16 seulement sont nés chez des migrants arrivés au Maroc à une date antérieure à 2005. Parmi ces enfants 40% vivent dans des familles de mariés, 30% dans des familles en concubinage et 29,1% dans des familles monoparentales, célibataire, divorcé (e) ou veuf (ve), généralement avec la mère.

Le statut de mère célibataire non relevé par l'enquête existe bel et bien. Il pose des problèmes d'une autre nature, particulièrement le statut à donner à ces enfants nés en dehors de l'institution du mariage comme elle est réglementée au Maroc. Quel serait le sort de ces enfants nés au cours d'une péripétie de voyage de leurs parents et qui auront, une fois arrivé l'âge de la scolarisation, à affronter la contrainte de trouver une place dans une école. C'est une situation qu'il illustre le cas

d'une mère ivoirienne. Avec un niveau du baccalauréat, cette jeune femme rentre au Maroc par l'aéroport de Casablanca en 2004, vit d'abord à Casablanca où elle fait la connaissance de son futur mari avec qui elle s'installe à Rabat durant environ 4 ans. De cette union un enfant est né. Après sa séparation avec le mari, elle vient s'installer à Fès en 2009 en compagnie de son fils âgé de 4 ans. Actuellement elle affronte des problèmes matériels pour payer à l'enfant une école privée, car à cet âge l'enseignement public au Maroc ne dispose pas de structure d'accueil scolaire destinée à cette catégorie d'enfants².

Des migrants alphabétisés avec des niveaux scolaires élémentaires

Dans le collectif des subsahariens de Fès, les personnes ayant déclaré avoir reçu une instruction représentent 92,7% contre 6,2% sans aucune instruction. Mais si les personnes avec un niveau scolaire moyen, n'ayant pas dépassé le secondaire, constituent environ 76,7%, la présence de migrants avec un niveau universitaire est remarquable 14,02% du total.

Tableau 1 - Niveau d'instruction des subsahariens à Fès

Niveau d'instruction	Sexe de l'enquêté				Total	
	Masculin		Féminin			
	Eff	%	Eff	%		
Sans	21	7,81	2	1,96	23	6,20
Primaire	83	30,86	38	37,25	121	32,61
Secondaire	125	46,47	46	45,10	171	46,09
Supérieur	37	13,75	15	14,71	52	14,02
Autres	3	1,12	1	0,98	4	1,08
Total	269	100	102	100	371	100

Source : enquête E3R octobre 2009.

Par ailleurs nous remarquons que chez les femmes la scolarisation est plus répandue que chez les hommes, et leur proportion au niveau du primaire et du supérieur est plus importante.

Le niveau d'instruction montre donc un collectif composé d'homme et de femmes qui sont passés par l'école et qui aspirent à trouver un travail qui leur permettrait de se créer une raison d'être à Fès.

Le niveau d'instruction est révélateur des origines sociales de ces migrants. Car, il est admis que les niveaux avancés d'instruction en Afrique, malgré les efforts déployés par certains pays en matière de développement de l'alphabétisation et de la scolarisation, demeurent encore une caractéristique qui distingue les milieux sociaux favorisés des villes.

Avant le départ, les immigrés étaient occupés dans des métiers urbains

La répartition des subsahariens par type d'activité avant le départ est très suggestive sur les milieux sociaux d'où ils sont issus. Ce sont des migrants qui exerçaient des métiers en milieu urbain, même s'ils sont nombreux à être d'origine rurale et être récemment arrivés en ville. Ceux qui déclarent exercer une activité avant le départ représentent 60,7% dont 33,2% sont des femmes. Alors que nous savons que le chômage et le sous emploi des jeunes sont des problèmes

² Entretien émigrée ivoirienne

structurels aux économies de l'Afrique subsaharienne, dans la population enquêtée ceux qui n'exerçaient pas d'activité pour cause de chômage représentaient à peine 2,7% du total, et 36,9% pour des raisons scolaires.

Parmi les actifs occupés, 5,7% appartenaient au secteur de l'agriculture et l'élevage, et 30% exerçaient une activité commerciale ou de service. Cette proportion atteignait 45% chez les femmes.

Tableau 2 - Types d'activités exercées avant le départ et niveau scolaire

Types d'activité	Niveau scolaire						%
	sans	primaire	secondaire	supérieur	autres	Total	
Commerce et service	9	49	56	4	1	119	32,1
Electromécanique et transport	3	21	19	2		45	12,1
BTP	4	11	5			20	5,4
Agriculture et élevage	2	11	8			21	5,7
Fonctionnaire et employés du privé		5	3	2		10	2,7
Etudiants et élèves		21	70	43	3	137	36,9
Autres	3	3	3	1		10	2,7
chômage	2		7			9	2,4
Total	23	121	171	52	4	371	100,

Source: Enquête E3R

Parmi les activités de service déclarées on trouve des petits métiers de coiffeur, cordonnier, couturier, et les commerçants sont surtout des revendeurs qui rarement disposent d'un local fixe. Ils se rapprochent plus du marchand ambulant que du véritable commerçant. L'espace commercial investi peut être circonscrit à une ville et constituer une activité occasionnelle, où concerner des lieux d'achat et de vente éloignés avec une certaine stabilité dans le métier.

- Cas du jeune reconvertis en vendeur occasionnel d'habits à Cotonou:

"J'ai arrêté les études, et j'ai fait deux ans sans fréquenter l'école. J'ai arrêté l'école en 4^{ème} année, et j'apprenais un métier de froid et climatisation. Avec la vie que je menais j'ai arrêté le travail, et me suis décidé que je me cherchais moi-même. J'étais un peu voyou, je passais le temps seulement à aller, quand j'avais un peu d'argent, je m'en vais boire des bières, j'allais dans les boîtes de nuit. Je ne veux plus aller au travail, je veux avoir de l'argent facile. Le patron me dérangeait beaucoup au travail, me frappait, ça m'énervait et j'ai décidé d'arrêter. Quand je pars au marché, je paye un djinn à 1000 frs je le revends à 2000frs, les pantalons, les tricots, les chaussures. Si j'achète à 500frs je revends à 1000frs, si j'achète des chaussures à 1500frs je revends à 2500frs, donc le bénéfice est important"³

- Cas du commerçant ambulant entre Ndjamen et la frontière Tchad Cameroun

³ Entretien émigré béninois

"Moi je n'ai pas fait beaucoup des études. J'ai fais le lycée jusqu'au niveau de 3^{ème}, après au Tchad je faisais du commerce. J'achetais des petites choses comme le sel, le sucre, le tabac, la cigarette, que je vendais au niveau de la frontière du Cameroun. C'est à dire avant la frontière. C'est une petite ville, disons un village "Lama". J'allais à Ndjamenya pour acheter la marchandise puis je partais à Lama au niveau de la frontière. Je me déplaçais en bus. Comme capital, j'avais à peu près 25000 à 30000 CFA, c'était pas beaucoup. Par semaine et par voyage, je pouvais gagner 5000 CFA"⁴.

En Afrique le commerce et les services semblent être des secteurs où l'activité est dominée par l'informel et qui servent d'exutoire pour une grande partie de la population sous employée et que les secteurs économiques structurés n'arrivent pas à résorber. Les plus qualifiés des métiers exercés dans le pays d'origine, 12,7%, sont ceux de mécanicien, d'électricien, de taulier ou transporteur; alors que ceux ayant occupé des fonctions stables comme employés de l'administration sont peu nombreux, soit 2,7%.

Les actifs occupés sont généralement instruits, 93,8% dont 41,7% ont un niveau du secondaire et 0,4% du supérieur.

Il s'avèrera donc que les subsahariens de Fès n'étaient pas les plus pauvres des pauvres. C'est une catégorie d'urbains dont certains sont originaires de la campagne ayant appris le sens de la "débrouillardise". Ce qui devait les distinguer de la majorité des jeunes des pays d'Afrique subsaharienne où en 2005 environ 62% de la population avaient moins de 25 ans, et trois chômeurs sur cinq sont des jeunes (OIT 2006), et en moyenne 75% des jeunes vivent avec moins de deux dollars par jour.⁵.

Mais même s'ils exercent une activité qui leurs permettent de ramasser un pécule, les jeunes subsahariens sont parfois tenus dans une dépendance vis-à-vis de leur famille qu'ils doivent aider. Pour s'engager dans l'aventure migratoire le candidat à l'émigration a besoin d'un minimum de soutien familial. Pour que ce soutien soit concrétisé par une aide matérielle il faut d'abord que la famille en ait les moyens. Ce qui n'est pas toujours le cas.

La répartition des subsahariens dans la ville.

L'installation à Fès de beaucoup de migrants subsahariens n'a pas été planifiée à l'avance. Dans la majorité des cas elle se produit à la suite d'une rencontre avec un compatriote ou des « frères » subsahariens qui connaissent Fès pour y avoir séjourné en tant qu'étudiants, pour les uns, pèlerins ou migrants en voyage pour d'autres.

L'agrégation à la communauté déjà installée se fait à distance. En ayant une adresse à Fès le migrant est sûr de ne pas se retrouver sans gîte à l'arrivée. Si on admet qu'à Fès le premier noyau de la communauté subsaharienne est constitué par les pèlerins et les étudiants dont les pratiques marquent deux lieux dans la ville, le campus de Dhar el Mehraz et les quartiers contigus pour les étudiants et la médina autour de la zaouia Tijaniyya pour les pèlerins, l'on peut postuler que les migrants dans leur fixation seront orientés vers ces mêmes lieux. Mais La réalité de la répartition géographique, comme elle ressort des résultats de l'enquête, permet de vérifier cette hypothèse dans le cas de l'espace étudiant avec, toutefois, des nuances, en considérant deux éléments, i) l'offre du logement de location prend en compte la pression de la demande et entraîne un renchérissement de la valeur locative des appartements dans les quartiers proches de l'Université, ii) la tendance qui se dessine vers une certaine autonomie des migrants subsahariens dans le choix de leur logement, ce qui se traduit par un essaimage vers des quartiers de plus en plus périphériques par rapport au noyau constitué par les quartiers de l'Université.

La concentration dans les quartiers populaires du secteur sud-est de la ville

⁴ Entretien émigré tchadien

⁵ Indicateurs de développement en Afrique 2008/2009. Les Jeunes et l'Emploi en Afrique. Le potentiel, le problème, la promesse. Document Banque Mondiale. P.1.

Les résultats de l'enquête laissent apparaître une grande concentration des migrants dans les quartiers situés dans les secteurs Sud-Est de la ville. Les quartiers de Monfleury, Sidi Brahim et Saada accueillent 40,4%. Ce sont des quartiers qui se trouvent dans le prolongement de ceux de Lido, Citée Universitaire Dhar El Mehraz et l'Erac où résident 26,7%.

Deux ensembles de quartiers jouant un rôle de satellite sont situés aux deux extrêmes de ce pôle central. Il s'agit, côté nord, de l'ensemble constitué par les quartiers du centre-ville, Adarissa, Atlas, Annajah et Assaada qui accueillent 16,2% de ces migrants enquêtés, et côté sud des quartiers Narjiss, Al karama, Douar Dalou et Al Amal, avec 12%. La Medina s'individualise par le faible nombre des subsahariens qui choisissent de s'y installer, soit 1,2% de l'ensemble.

Une répartition dans des quartiers présentant une mixité sociale

Il est certain que la répartition spatiale des subsahariens à Fès se présente en conformité avec une géographie de la ville caractérisée par une double fragmentation sociale et spatiale. Sociale dans la mesure où le système économique de la ville a été producteur d'inégalités entre plusieurs catégories d'habitants, et spatiale déterminée d'abord par la topographie du lieu sur lequel la ville est bâtie, puis consacrée par la planification urbaine ayant renforcée les oppositions en matière d'équipement et de salubrité du cadre de vie entre quartiers pauvres et quartiers riches.

Les quartiers où se concentrent les subsahariens se présentent sous des aspects qui les rendent accessibles pour les classes aux revenus modestes, et qui permettent aux nouveaux venus une facilité de trouver un logement. Ces quartiers par leur situation non loin du campus universitaire, pas très éloignés du centre ville, réputés pour le prix modéré des loyers, sont les noyaux où les subsahariens s'installent de préférence.

Les quartiers Lido, Dhar el Mehraz et l'Erac sont accolés au plateau de Dhar el Mehraz caractérisé par la vétusté des habitations, malgré l'existence de quelques immeubles de construction récente. Ce sont des espaces proches des casernes militaires, du campus et du quartier industriel, où se côtoient couches populaires et classes moyennes. Mais ils se partagent tous un espace où ils ont pris racine par les circonstances de l'affectation pour le travail ou pour les études.

D'autres quartiers à habitat non réglementaire sont aussi les lieux d'une mixité sociale. C'est le cas du quartier Monfleuri, par exemple, composé de lotissements clandestins constitués sur des terres agricoles entre 1970 et 1990. Les habitations R+2 ont non seulement facilité l'accès à la propriété du logement pour des catégories sociales peu enracinées dans la ville mais ont également permis l'augmentation de l'offre de location à des prix moins chers que dans le centre ville.

Par ailleurs des lieux se sont transformés en bidonvilles accueillant des catégories sociales encore plus démunies, comme c'est le cas à Aouinat el Hajjaj au sud de la zone industrielle de Sidi Brahim.

Ce sont des quartiers qui, malgré les actions de l'Etat en matière de résorption de l'habitat insalubre et la restructuration des quartiers à habitat non réglementaire, continuent à se développer de façon spontanée sous l'effet de la pression démographique et de l'existence d'une ségrégation spatiale. Celle-ci est activée par le renchérissement du foncier et le développement d'un urbanisme sélectif et différenciateur, entre quartiers riches réservés à la bourgeoisie traditionnelle et aux nouvelles élites de la ville, d'une part, et quartiers modestes ou pauvres étendus par de nouveaux lotissements privés destinés aux nouvelles populations arrivées à Fès, dont certains subsaharien, et qui disposent de revenus stables et relativement élevés.

Des migrants qui affrontent des problèmes de chômage et de sous emploi

Les migrants subsahariens, qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants, ont des problèmes à trouver du travail. Ils sont 197 à déclarer exercer ou avoir exercé une activité rémunérée depuis leur arrivée à Fès, soit 53,1%.

Des activités peu qualifiées qui relèvent de l'informel

C'est une population largement touchée par le sous emploi et qui se dédie à des activités non exigeante en qualification.

Tableau 3- Activités exercées par les subsahariens à Fès

Activité	commerce	petits métiers et services	travaux domestiques	ouvriers	centres d'appel	autre	Total
effectif	44	45	16	15	59	18	197
%	22,3	22,8	8,1	7,6	29,9	9,1	100

Il s'agit essentiellement d'activités de survie qui s'exercent à la marge des secteurs d'emploi organisés.

Ainsi les actifs dans le commerce sont essentiellement des vendeurs ou revendeurs de produits importés des pays d'origine ou des produits de la contrebande. Généralement ils n'ont pas de local et leur marge bénéficiaire est souvent partagée avec plusieurs intervenants. Les situations décrites par certains entretiens font état d'une combinaison entre des subsahariens aux différents statuts de résidents et aux possibilités matérielles, d'un côté, et des Marocains de l'autre. Ainsi un commerçant, sans papiers de résidence en règle, fait venir la marchandise par un étudiant et pour la revendre la dépose chez un épicer marocain, ou encore s'appuie sur un petit réseau de revendeurs subsahariens.

D'autres quand ils disposent d'un pécule, et qu'ils ont des papiers qui leur permettent de voyager à l'intérieur du Maroc, s'activent en faisant un petit commerce de produits de contrebande à partir des villes frontalières d'Oujda, Tétouan et Nador.

Ceux qui exercent des petits métiers et services sont surtout cordonniers, tailleurs, mécaniciens, menuisiers, maçons ou coiffeurs. Les femmes sont des domestiques, travaillent dans la restauration ou se spécialisent dans la coiffure des tresses.

En plus de ceux qui se déclarent ouvriers journaliers, la majorité des subsahariens qui travaillent sont des salariés, soit 58,8%. Les autres se disent indépendants, surtout les commerçants, 34 sur un total de 64, ainsi que les cordonniers.

Ces activités ne sont permanentes que dans une proportion de 60,9%. Mais il s'agirait là plus d'une permanence dans l'activité exercée, c'est-à-dire que c'est de quoi il vit, car la régularité dans l'emploi, surtout pour les salariés, n'est pas fréquente. Les embauches se font pour une période de moins d'une quinzaine de jours pour 38,6%, dont 60,9% travaillent à la journée. Ceux embauchés au mois représentent 35% du total, alors que ceux dont la période d'embauche n'est pas précisée, car ils devraient travailler à la tache ou à la commission, constituent 25,7% du total. Dans le cas des embauches au mois on trouve essentiellement ceux qui travaillent dans les centres d'appel qui représentent plus de 50% de cette catégorie, soit 48 personnes sur 80.

Des salaires faibles

Les salaires perçus sont variables et dépendent non seulement de l'activité exercée, mais également de sa régularité. Les montants déclarés font état de salaires de 80 dh la journée, inférieur de 20 % par rapport au SMIG plafonné au Maroc à 2200 dh. Ce sont des salaires compris entre 1200 dh et 2000 dh que déclarent les travailleurs embauchés au mois dans une proportion de plus de 50 %. Les salaires ne dépasseraient pas 4000 dh mois même pour ceux qui travaillent dans les centres d'appel avec des journées pouvant aller jusqu'à 16h par jour⁶.

Des conditions de travail qui ne respectent pas la réglementation en vigueur

En effet, les salaires déclarés dans le cadre de l'enquête pris pour ce qu'ils sont ne reflètent ni les conditions de travail, ni le temps passé au travail et ni la nature des tâches demandées. En outre ce sont des salaires bruts sans aucune cotisation sociale de la part des employeurs. C'est un travail fait au noir entaché de beaucoup d'irrégularités.

L'exploitation des femmes dans les travaux domestiques

là-dessus les entretiens sont éloquents, comme c'est le cas de « K », Sénégalaïse, employée de maison chez une famille de la bourgeoisie de Fès durant une année pour un salaire mensuel de 1300dh, mais qui ne percevait réellement que 300dh ; la différence lui était en principe déposée par la patronne sur un compte en banque à son nom, mais qu'elle n'a pas pu récupérer après

⁶ Entretien émigré ivoirien

avoir été renvoyée. Ses journées de travail commençaient à 8h du matin et finissaient à 18h 30, durant toute la semaine dimanche compris :

« Le matin quand j'arrive je mets directement la table, son mari prend le café et les "cornflex" et puis il part. Après la femme descend elle prend son petit déjeuner et m'explique le programme d'aujourd'hui (...). Eux ils s'en vont, moi je reste dans la maison (...) Vers midi je finis mon ménage et je prépare la table de midi pour eux tous quand ils viennent ils mangent avec leurs enfants (...). Je débarrasse la table je fais la vaisselle, je range. Après je descends dans le jardin je nettoie je balaie, j'enlève les déchets, après je descends dans la cave, puis je fais le ménage. Après je passe faire le ménage de la salle de sport du mari ; ça me fait vers 6h je termine la salle et je ramasse mes affaires pour rentrer chez moi »⁷.

L'aubaine des centres d'appel pour les subsahariens instruits

Dans les centres d'appel, le travail d'animation auquel s'adonnent une grande partie des migrants subsahariens avec un niveau scolaire universitaire, de même d'ailleurs que les étudiants, est une activité récente à Fès. La ville, en effet, est en passe de devenir une plate forme pour les centres d'appels internationaux. En plus de l'existence d'une main d'œuvre adaptée au travail d'animation, grâce à la présence de l'Université, l'attractivité de Fès pour ce type de nouvelles fonctions réside dans le prix encore bas de l'immobilier par rapport à des villes comme Rabat et Casablanca.

L'offre d'emploi de ce secteur est dirigée à ceux qui ont la maîtrise de la langue, le français en particulier. Mais étant donné la modestie des salaires, entre 1800 et 2800 dhs par mois, et l'handicap de la langue pour beaucoup d'étudiants marocains, l'offre paraît être plus avantageuse pour les étudiants et les migrants subsahariens ayant un niveau d'instruction avancé.

Nous n'avons pas de statistiques autour du nombre de subsahariens employés par les centres d'appel, mais à en juger par l'effectif des enquêtés ayant déclaré y travailler, l'on peut estimer que c'est là un facteur d'attractivité de Fès pour les migrants subsahariens instruits

Les migrants subsahariens quand ils travaillent ne jouissent pas des avantages qu'offre le droit du travail en vigueur au Maroc. Ce sont des demandeurs d'emploi en situation administrative irrégulière, en plus Fès, à l'image des villes des pays en voie de développement, n'offre pour une grande partie de la population active que de petits emplois dans l'informel. Les migrants subsahariens se retrouvent en fait dans une situation si non pire du moins similaire à celle de la majorité des migrants marocains qui affluent sur Fès des régions limitrophes. Une nuance, toutefois, peut être relevée. Contrairement aux jeunes ruraux marocains qui s'installent à Fès, certains migrants subsahariens ont des niveaux d'instruction qui leur permettent d'exercer de nouvelles activités relevant du champ de la communication et de l'informatique.

Pratique de l'espace et affrontement des problèmes de subsistance

A partir de leurs lieux de résidence situés sur les marges de la ville, les espaces occupés par les subsahariens sont faiblement intégrés au centre. Les moyens de transport en commun disponibles imposent des frais que le migrant préfère utiliser pour se nourrir. De fait ceux qui se rendent au centre ville sont rares. Un grand nombre des subsahariens interviewés ne connaissent pas l'existence de la médina et mènent une vie à l'écart. Pour plusieurs, avec des niveaux d'instructions élémentaires, l'espace pratiqué se limite à la pièce où ils logent dans la promiscuité avec d'autres ressortissants subsahariens, ou à la rue dans laquelle est située leur logement et où ils se rendent pour faire des achats, téléphoner ou aller au cybercafé. Ceux qui se sentent libres de leurs mouvements ont le privilège de l'instruction qui les aide à se faire passer pour des étudiants et à fréquenter des lieux ouverts au public, comme, par exemple, aller dans un café ou en boîte ou encore jouer au foot avec des Marocains.

Les subsahariens de Fès, pour des raisons qui tiennent à leurs caractéristiques de voyageurs en quête de voies de sortie du Maroc pour aller en Europe, ne sont pas toujours portés à l'enracinement dans les lieux où ils s'installent.

⁷ Entretien émigrée sénégalaise

Pour répondre au déficit de Fès en matière d'offre d'emploi, Ils ont développé des liens de solidarité entre individus affrontés aux contraintes de la subsistance au quotidien. Les solidarités nouées autour du logement se prolongent aussi pour concerner la nourriture. Sans avoir forcément la même nationalité ou appartenir aux mêmes communautés d'origine les locataires d'un même appartement ou d'une même chambre partagent toutes les dépenses. Dans le cas où le migrant n'a pas de moyens pour participer il est pris en charge en attendant d'avoir quelques revenus en travaillant, en faisant de la mendicité ou en recevant de l'argent de la part de ses parents ou de ses amis.

Conclusion

L'afflux des subsahariens sur Fès est dicté par un contexte migratoire en mutation. Mais la ville ne fonde pas son attractivité sur une base économique forte, et souffre d'une structuration urbaine qui met à mal toute tentative d'intégration des migrants étrangers, surtout quand ils sont dépourvus de moyens matériels et qu'ils ont des difficultés à disposer de moyens de subsistance en ayant un travail stable, régulier et bien rémunéré. Dans le cas des subsahariens nous avons constaté que, contrairement aux émigrés marocains issus des campagnes, ils sont porteurs d'un vécu urbain. Leur jeunesse, leur niveau d'instruction les prédisposent à une meilleure adaptation aux offres d'emploi fournis par les secteurs d'activité de la ville qui relèvent le plus de l'économie de la globalisation (Sassen, 2009).

Mais leur présence dans la ville est caractérisée par une sorte de marginalisation non pas programmée mais subie compte tenu d'un ordre urbain qui semble régler la vie à Fès sur la base de la richesse matérielle dont chacun peut disposer.

La cartographie de la répartition des subsahariens à Fès est conditionnée par leur capacité matérielle, et l'offre du logement à bas prix n'est présente que dans les quartiers excentriques et souffrant d'une marginalité économique et sociale. Car au niveau des quartiers où ils résident les migrants subsahariens partagent les mêmes espaces avec les marocains et parfois cohabitent avec eux dans les mêmes maisons, voir les mêmes chambres. Mais, même s'ils partagent les mêmes espaces, les relations entre migrants subsahariens et marocains de Fès n'ont pas encore dépassé la dimension mercantile du commerce, de l'offre du logement ou de quelques emplois précaires et mal rémunérés. Les pratiques sportives ou religieuses donnent lieux à des occasions pour nouer du lien avec les Marocains, mais non seulement le lien reste circonscrit à l'espace qui lui a donné lieu, la mosquée ou le terrain de foot, mais ne concerne qu'une minorité de personnes.

L'on peut donc dire que la ville de Fès est productrice de ségrégation entre quartiers périphériques et centre, mais c'est une ville où les espaces sont ouverts, et les populations qui occupent les quartiers marginaux ne souffrent pas de l'enfermement, sauf celui imposé par les conditions économiques précaires. Cette situation renvoie aux apports de Burgess qui, selon M.H Bacqué et J-P. Lévy, « soulignait [...] que la ségrégation est une composante normale de la vie urbaine ; que, dès lors, qu'elle est socialement acceptée et qu'elle ne produit pas de l'enfermement, elle est une ressource pour les habitants, puisqu'elle leur permet de se mouvoir et de vivre au sein de mondes largement séparés. Prise comme telle, la ségrégation n'est plus une problématique de l'exclusion, mais de l'accès à la ville de la l'altérité » (Bacqué et Lévy, 2009).

Bibliographie

- Agier M, (2009), Esquisse d'une anthropologie de la ville. Lieux, situations, mouvements. Louvain-La-Neuve, Académia Bruylant, Anthropologie Prospective, 159p.
- Bacqué, M.H, et Lévy J-P. (2009), "Ségrégation", in. J-M Stébé et H. Marchal (Ss. La dir.) Traité sur la ville ? Paris ; PUF, p.303-352.
- M. Berriane, M. Aderghal, M. Idrissi Janati et J. Berriane (2011), L'immigration vers Fès. Le sens des nouvelles dynamiques du système migratoire euro-africain, African Migrations Workshop, The Contribution of African Research to Migration

Theory, [en ligne] <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/african-migrations-workshops/12019immigration-vers-fes>

- Damon J. (2010), Questions sociales et questions urbaines, Paris, Quadrige/PUF, 369p.
- Kurzac-Souali A-C. (2006), Les médinas marocaines : une requalification sélective. Elites, patrimoine et mondialisation au Maroc, Thèse de doctorat de l'Université Paris IV, 2 Tomes, 483p.
- Le Tourneau R. (1949) (2^{ème} éd. 1987), Fès avant le Protectorat. Etude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman, Rabat, Editions La Porte, 668 p.
- Sassen S. (2007), La globalisation. Une sociologie, Paris, Gallimard, 338p.